SABA
www.saba-arc.fr

FICHE DE POSTE
Chargé(e) de projet inondation et ruissellement

Informations générales

Employeur : Syndicat d'Aménagement de l'Arc (SABA)

Localisation : Simiane-Collongue, Bouches du Rhône

Territoire de travail : bassin versant des étangs de Berre et de Bolmon

Catégorie : A, filière technique

Nature du poste recherché : statutaire (ingénieur territorial) ou contractuel

Poste à pourvoir : immédiatement

Contrat de travail : fonctionnaire par voie statutaire ou CDD de 3 ans

Expérience requise : 3 ans minimum dans un domaine équivalent

Position du poste dans le service et au sein de la structure : pôle « Penser la GEMAPI » - N+1 : chef du pôle – N+2 : directrice du SABA

NB : le SABA est en cours d'évolution vers un syndicat de rivière englobant la totalité des bassins versants des étangs de Berre et Bolmon (dont notamment, Arc, Touloubre et Cadière). En conséquence, l'agent recruté le sera vraisemblablement par Menelik, structure fille du SABA.

Contexte associé au poste

Le SABA est un établissement public en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations sur le territoire d'une trentaine de communes, pour le compte de ses deux membres, la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Communauté d'Agglomération Provence Verte. Il assure des missions (travaux, études, suivi, etc…) visant à contribuer à une gestion intégrée et concertée de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant de l'Arc. Le SABA anime un SAGE et est porteur d'un PAPI d'intention.

Du fait de l'évolution institutionnelle liée à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI, le SABA renforce ses moyens humains. Cette évolution se caractérise notamment par la création d'une structure englobant la totalité des bassins versants du pourtour de l'Etang de Berre (Menelik).

Le chargé de projet contribuera à la mise en œuvre des plans d'actions portés par le syndicat, et à l'élaboration des nouveaux plans d'actions sur les nouveaux bassins versants.

Missions confiées

Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de gestion du risque inondation (débordement de cours d'eau et ruissellement) sur le territoire de Menelik

Les missions confiées concerneront :

- La participation à la définition de la stratégie globale de gestion du risque inondation de Menelik (débordement de cours d'eau et ruissellement),
- La participation à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'animation des PAPI (Programme d'Actions et de Prévention des Inondation) et/ou PEP (Programme d'Etudes Préalables) du territoire de Menelik.
- La mise en œuvre des actions relatives à la gestion du risque inondation (débordement de cours d'eau et ruissellement).

Il s'agira :

- d'assurer le pilotage, le suivi et l'animation des actions et projets qui seront confiés. Ces actions et projets peuvent être de dimension différente : PAPI, PEP, ou tout autre outil d'animation, et actions et/ou projets inscrits dans ces mêmes programmes,
- d'assurer les procédures de marché public dans leur globalité pour la réalisation des prestations externalisées,
- de piloter la mise en œuvre technique des marchés pour en assurer la bonne exécution et la cohérence entre les différents aspects, de constituer un appui administratif au suivi de ces marchés,
- de porter les procédures réglementaires préalables auprès des services de l'Etat,
- de rédiger et mettre en forme toute note, support, courrier, rapport, lié à la mise en œuvre des actions à porter,
- de participer à toute phase de concertation nécessaire avec l'ensemble des acteurs concernés.

Participer aux missions générales du syndicat sur les différentes thématiques de la gestion intégrée des milieux aquatiques

- formalisation de notes et rapports divers, d'avis, de conseils (urbanisme, signalements, appui aux bureaux d'études, riverains, etc…),
- participation à diverses démarches portées par d'autres acteurs (SCOT, PLUi,…),
- participation à des événements et réunions divers,
- rédaction des comptes-rendus, notes et rapports divers, ainsi que des supports de communication pour la valorisation des actions du syndicat.
- …etc…

Profil recherché

Bac+5 avec une spécialisation en hydraulique, hydrologie, inondations, et justifiant d'une expérience en collectivité territoriale ou bureau d'études en relation avec la fiche de poste.

Compétences :

- Compétences techniques en relation avec les missions principales du poste,
- Connaissances générales sur les missions portées par les gestionnaires de milieux aquatiques tels que les syndicats de rivières,
- Maîtrise des procédures réglementaires (notamment loi sur l'eau),
- Connaissances relatives aux marchés publics et procédures associées,
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales,
- Qualités rédactionnelles,
- Maîtrise du management de projets,
- Maîtrise des outils de bureautique indispensable,
- Maîtrise des outils de cartographie SIG appréciée.

Le permis B est nécessaire.

Qualités nécessaires :

- Capacité d'écoute, sens du dialogue, de la concertation et de la négociation,
- Capacité d'analyse, de synthèse et de restitution à l'oral et à l'écrit,
- Organisation et rigueur,
- Autonomie et capacité à travailler en équipe,
- Esprit critique, diplomatie et réserve,
- Capacité à prioriser et à rendre compte,
- Capacité d'adaptation.

Modalités de candidature

Curriculum Vitae et lettre de motivation à adresser au Président du SABA, 672 route de Gardanne – Quartier Gadie – 13109 SIMIANE-COLLONGUE.
Les candidatures sont à envoyer par mail à Céline VAIRON, directrice du syndicat – celine.vairon@saba-arc.fr.

Date limite de réception des candidatures : 18 septembre 2022.

Les candidats sélectionnés sur la base de leur candidature seront invités à passer un ou plusieurs entretiens.